

## CONTEXTE DE LA REPRÉSENTATION

Après la réflexion menée sur la représentation elle-même et son rapport au modèle anatomique et éthologique, l'étude a été élargie au contexte de l'image. Les figures étudiées font partie d'ensembles plus larges auxquels elles participent et auxquels elles sont inextricablement liées.

Le contexte des œuvres a été analysé selon trois échelles : la figure elle-même, sa place sur le panneau ou le support, c'est-à-dire son inscription dans un dispositif limité spatialement et enfin l'organisation au sein du site, pour l'art pariétal (Vialou 2004).

Au niveau de la figure, deux caractéristiques ont été prises en compte. En premier lieu, son orientation. Il s'agit d'abord de recenser les profils (droits ou gauches) et le cas échéant, le caractère vertical ou oblique de l'image. Pour les grottes, il est également important d'envisager le caractère "entrant" ou "sortant" de la représentation, c'est-à-dire son orientation par rapport à l'entrée du site. L'insertion de la représentation dans la troisième dimension du support, qu'il soit mobilier ou pariétal est également un caractère très intéressant. L'utilisation des reliefs est assez fréquente dans l'art paléolithique et ce corpus n'y fait pas exception. Puisque les ours se singularisent par leur rondeur et leur massivité, il a semblé intéressant d'observer si des reliefs naturels possédant ces caractéristiques avaient été exploités.

A l'échelle du panneau, l'ensemble des emplacements des figures a d'abord été relevé (position haute ou basse, par exemple). Les associations ont également fait l'objet d'une analyse. Elles se distinguent des mises en situation que nous avons présenté plus haut.

Enfin, en ce qui concerne la place de l'image dans l'organisation du site orné, je me suis interrogée sur la localisation topographique des représentations. Elles possèdent peut-être un rôle différent selon qu'elles sont placées dans une entrée de galerie ou de grotte ou tout au fond... Plus globalement j'ai souhaité prêter attention à la question de l'accès aux images. Elle est liée au caractère "caché" des représentations. Ce dernier facteur a semblé particulièrement intéressant. Il suggère de nombreuses hypothèses, sur la place mentale des images de l'ours, dans certaines cultures.

### La figure

#### *Orientations de la figure*

Une large majorité d'ours est représentée en profil (83% du corpus). Les figures sont autant traitées en perspective qu'en profil absolu. Parmi les 17% restants du corpus, on trouve des objets d'art mobiliers exécutés en ronde-bosse ainsi que quelques représentations de face. Qu'une représentation graphique soit en profil est tout à fait classique dans l'art paléolithique.

Une disproportion dans les choix du profil représenté ou de l'orientation de la figure par rapport au cheminement dans un site orné pourrait être significatif. Quelques figures sont disposées de manière insolite, par exemple la tête vers le bas.

Dans le corpus on dénombre 89 profils gauches et 56 profils droits. La disproportion est plus marquée dans l'art pariétal où l'on recense près de 2/3 de profils gauches. Cependant si l'on rapporte ces orientations à l'entrée des grottes, on s'aperçoit que 29 figures sont "entrantes" et 36 "sortantes". Il n'y a donc pas là de disproportion notable.

Quelques figures sont disposées en "station insolite", selon l'expression employée par A. Leroi-Gourhan (1973) (fig. 78). Certaines sont orientées vers le bas (Trois-Frères n°3, Chauvet n°11), d'autres sont obliques (Trois-Frères n°4 et n°5, Ekain n°2). Deux semblent indiquer des ours debout, Font-de-Gaume n°2 et Pechialet n°1 (fig. 55a).

Exceptées ces rares ours disposés de manière originale, il est difficile de s'appuyer sur les résultats des orientations pour démontrer une quelconque constante. Rien ne semble s'éloigner du traitement habituel des représentations figuratives de l'art du Paléolithique.

#### *Reliefs*

Dans certains sites pariétaux ou sur des objets d'art mobilier, l'interaction entre les volumes du support et l'image est importante. L'utilisation des reliefs est, là aussi, une caractéristique très fréquente de l'art du Paléolithique supérieur. Il était donc

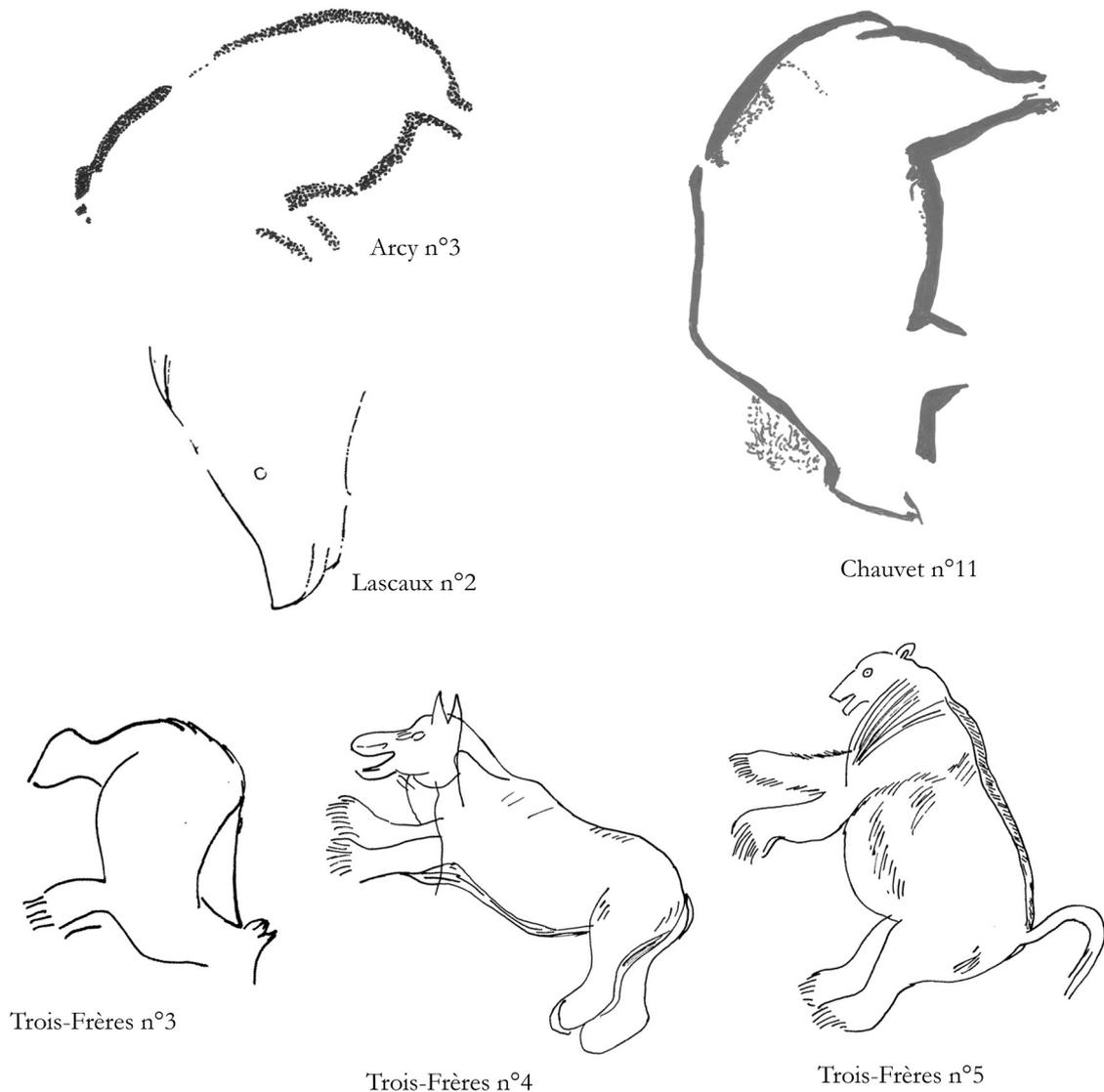


Figure 78 - Figures en position insolite.

important d'étudier en quoi les représentations d'ours pouvaient se distinguer le cas échéant des autres représentations. Trois types principaux de reliefs ont été déterminés : reliefs de volumes, de contours et de cadrages.

### Reliefs de volume

Le volume peut être rendu par un creux comme par un relief proprement dit sur la surface ornée. On trouve par exemple des représentations pour lesquelles les ventres sont placés dans des zones naturellement creuses du support. Dans d'autres cas, des éléments anatomiques saillants, comme l'épaule, sont placés sur des bosses naturelles. Ce type d'utilisation est fréquent dans la grotte Chauvet (7 cas) (fig. 79).

Ces utilisations des reliefs de volume ont un rendu assez spectaculaire. Elles expriment parfaitement la massivité de l'ours. Cette technique est toutefois difficile à analyser avec précision. L'illusion de volume qu'elle crée est subjective et par là même impossible à quantifier.

### Reliefs de contour

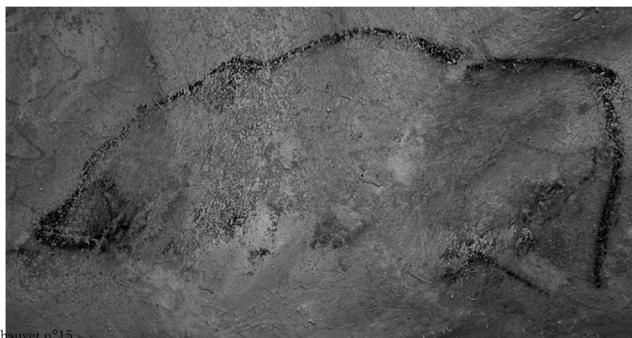
Les reliefs participant au contour de la figure sont le plus souvent les bords d'un objet, les arêtes rocheuses d'une paroi ou encore des fissures dans le support. Ils peuvent soit compléter la représentation par eux-mêmes, soit être soulignés par un trait dessiné ou gravé (fig. 80). Ils sont plus rares dans le corpus mais cela peut s'expliquer par la difficulté de mettre à profit ce type de relief.

### Reliefs de cadrage

Enfin, les reliefs de cadrage concernent l'utilisation des formes naturelles hors de la figure elle-même (fig. 81). Certaines fissures peuvent avoir été employées comme des "guides". C'est le cas à l'Aldène pour la figure n°2. Des crêtes rocheuses ou des stalagmites offrent parfois comme des limites plus ou moins contraignantes aux représentations (Font-de-Gaume n°2). Les reliefs de cadrage évoquent parfois des "lignes de sols". Toutefois, lorsque celles-ci existent, elles ne peuvent être considérées



Chauvet n°3



Chauvet n°15

Figure 79 - Exemples de reliefs de volume.

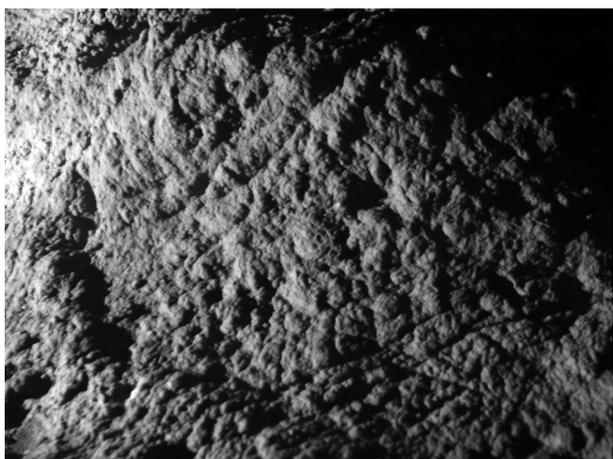


Figure 80 - Exemple de relief de forme.

comme des éléments de réalisme. Comme pour le contour, ces reliefs sont assez rares dans le corpus.

## Le panneau

Ce niveau d'analyse permet d'étudier aussi bien les figures pariétales que les figures mobilières. Leur surface d'expression peut aussi être considérée comme un « panneau », avec ses spécificités propres.

Pour une grotte ornée, le panneau a été défini *a minima* comme un espace en deux dimensions, sans accident majeur sur sa surface. Il est le support d'une représentation isolée ou d'un regroupement de représentations.

Pour l'art mobilier, l'équivalent du panneau pariétal est la surface de l'objet, en deux dimensions. Le verso et les côtés, le cas échéant, ont aussi été observés.



Figure 81 - Exemple de relief de contour (cliché C. Gonzalez Sainz).

## Localisations

Si l'on divise la surface en plusieurs zones, selon les axes verticaux et horizontaux, il est possible de noter les localisations des représentations (fig. 82).

Il n'y a pas de localisation préférentielle sur les panneaux. Par contre, près d'un quart des représentations est isolée. Il n'y a pas toutefois de systématisation de cette position isolée au sein des mêmes sites. Au contraire, cette localisation originale existe dans des sites de différentes cultures et de différentes zones géographiques. Il s'agit là d'une caractéristique notable des figures d'ours.

## Associations thématiques

Les associations thématiques se distinguent des "mises en situation". Alors que le réalisme des associations était recherché auparavant, ce sont les relations entre les ours et les autres figures, d'un strict point de vue spatial, qui sont ici considérées. Les liaisons entre figures sont ainsi plus symboliques que réalistes.

Deux types de relations ont été déterminés : les juxtapositions (figures situées sur un même panneau) et les superpositions strictes. Pour l'art pariétal, les représentations situées en face des ours, ou encore au plafond, ont été prises en compte. On peut considérer qu'elles participent au même dispositif que celles placées sur un panneau identique. C'est aussi vrai pour l'art mobilier. Les représentations situées au verso d'une pièce décorée sont aussi considérées.

Il n'y a pas d'association préférentielle entre les ours et les autres thèmes de l'art paléolithique (fig. 83 et annexe tabl. 32).

Les signes constituent une catégorie importante mais très diversifiée (signes ponctués, ramiformes, en "flèches", ...). Il n'est pas étonnant qu'ils arrivent en tête des associations puisqu'il s'agit du thème le plus fréquent de l'art. Ensuite, on trouve des associations aussi bien avec des thèmes classiques (Bovidés, chevaux...) qu'avec des thèmes rares (poissons, rhinocéros...). Le point le plus notable concerne les associations intraspécifiques (ours entre eux). Plus du tiers du corpus est constitué d'associations de ce type. Au total, 43 ours sont associés dans 17 ensembles (fig. 84). Certains ont déjà été interprétés comme

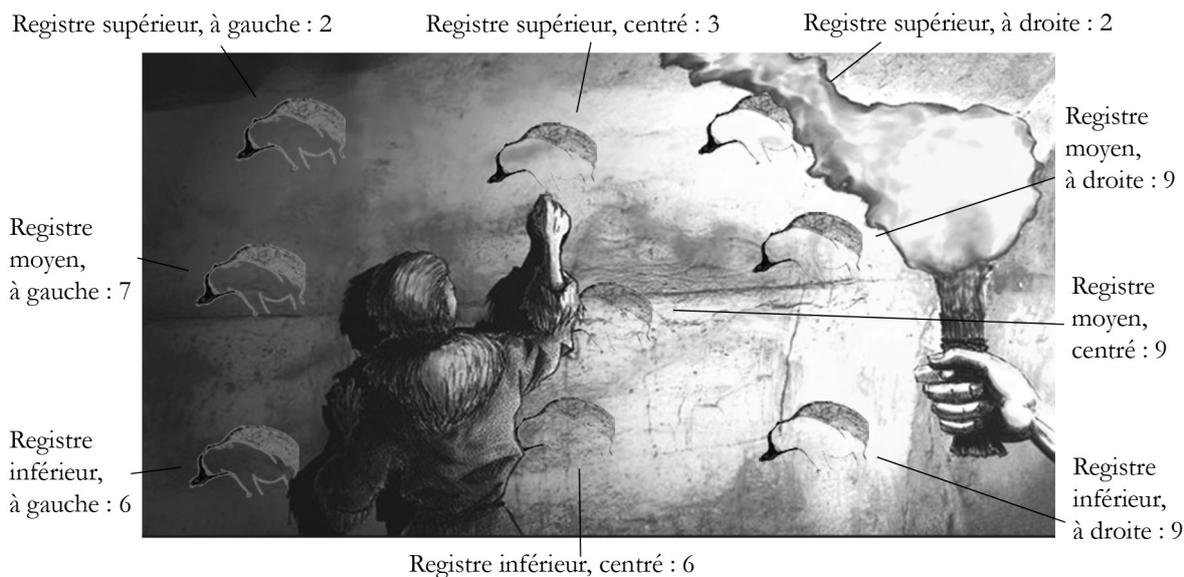


Figure 82 - Localisations des représentations sur le panneau (d'après dessin Alice Redou).

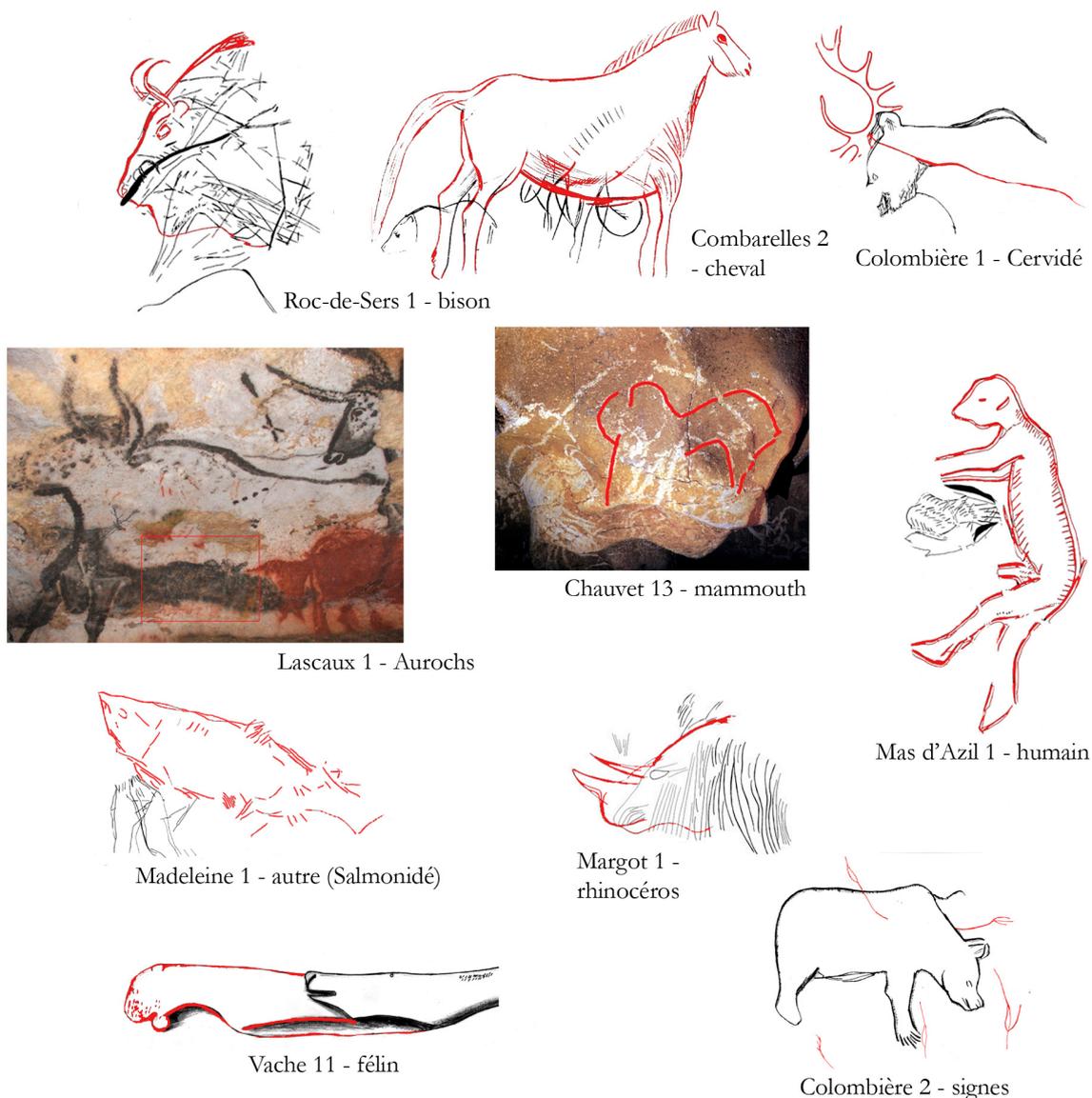


Figure 83 - Associations thématiques.

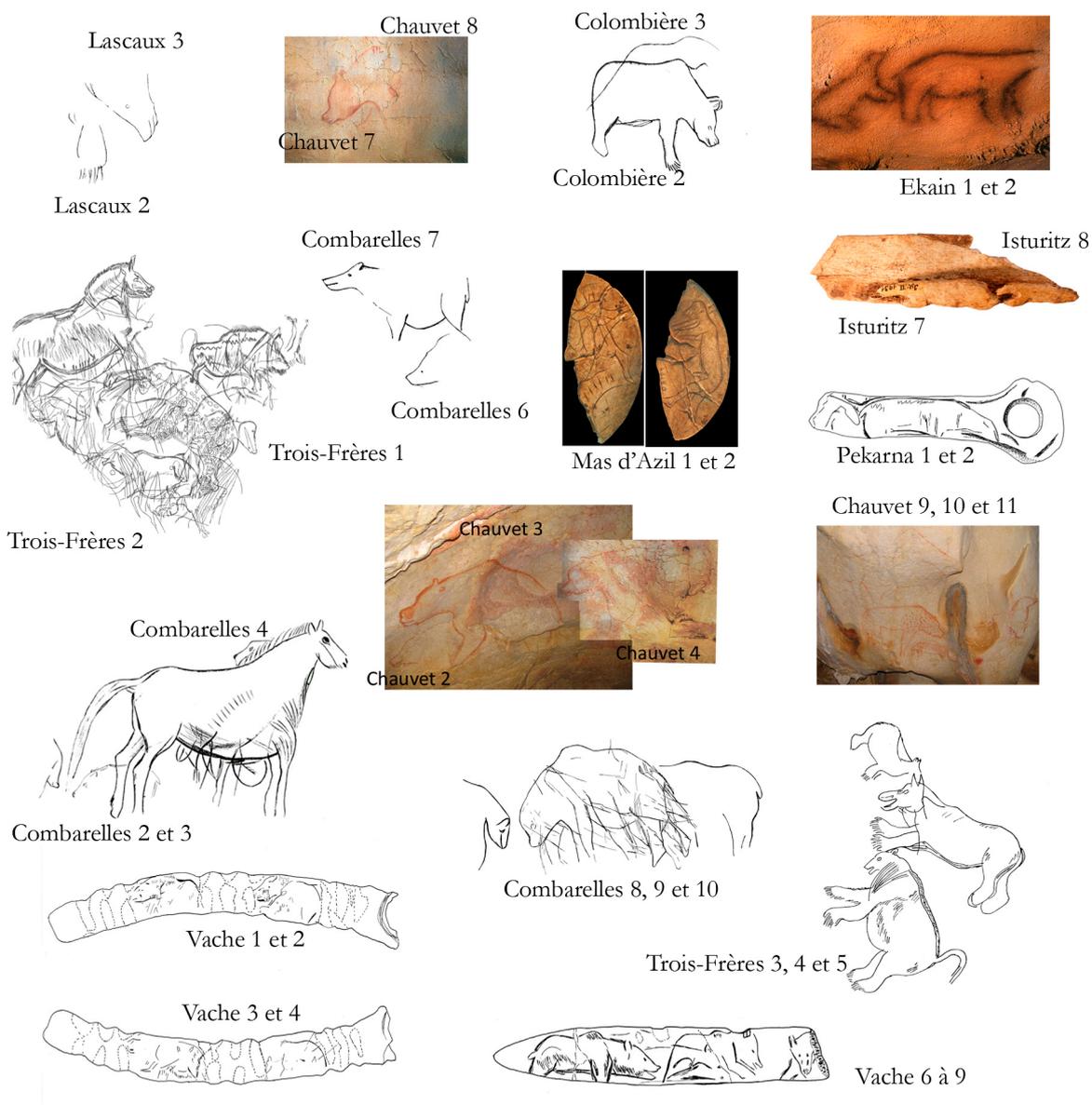


Figure 84 - Associations des ours entre eux.

de possibles "mises en situation" mais ce n'est pas toujours le cas. Ces figures ne proposent pas systématiquement d'interaction entre elles.

Si l'on ajoute aux ours associés entre eux les ours qui sont à l'inverse totalement isolés, il s'avère que près de la moitié du corpus fait l'objet d'un traitement spatial original.

## Le site

### Organisation topographique

L'insertion topographique de la représentation semble donc faire sens. Pourtant, tout site orné possède sa propre architecture, qui peut être plus ou moins complexe. De nombreux auteurs ont montré combien elle a fréquemment été mise à profit par les artistes. Dans certains cas, différents secteurs topographiques ont été décorés de manière distincte. Dans d'autres sites on observe une localisation apparemment préférentielle de certains thèmes au sein des réseaux. A. Leroi-Gourhan (1965) considérait ainsi

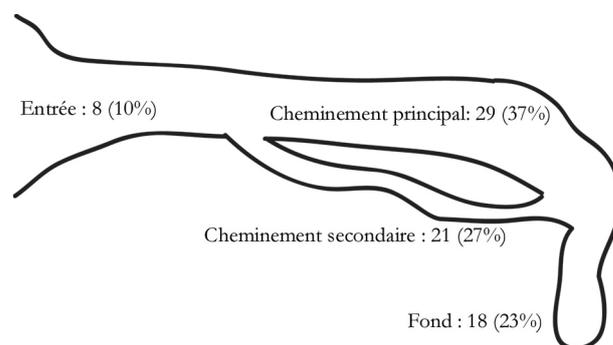


Figure 85 - Localisations des représentations dans le site.

que les ours étaient des thèmes présents surtout dans les fonds des cavités, avec d'autres carnivores et les anthropomorphes.

Pour simplifier cette approche, j'ai divisé chaque grotte en quatre zones principales (fig. 85). Il apparaît que, contrairement à ce que pensait A. Leroi-Gourhan, les figures d'ours sont localisées tout

au long du réseau. Une majorité se trouve même dans des parties médianes au sein de cheminements principaux ou secondaires.

Par contre, 11 figures (14% du corpus pariétal) sont situées dans des environnements topographiques exceptionnels par leur difficulté d'accès. Elles sont situées très en hauteur ou au-delà d'obstacles spéléologiques (chatières, laminoirs...) (fig. 86). Même si peu de figures sont concernées, on ne peut considérer qu'il s'agit de coïncidences. Ce type de placement est notamment très récurrent au sein de la grotte Chauvet.

Dans cette partie, il faut aussi mentionner l'homogénéité exceptionnelle des situations des ours dans la grotte des Combarelles I (fig. 87). Toutes les représentations sont placées en paroi droite et neuf figures sont regroupées dans le secteur central de la grotte. Elles sont organisées selon trois ensembles principaux. Il s'agit de regroupements de deux à trois ours, constitués autour de dièdres rocheux de la paroi. Dans deux cas, ces dièdres séparent deux représentations (figures n°2 et n°3 ainsi que n°9 et n°10) qui se font face et sont placées à la même hauteur sur le panneau. L'organisation des ours dans le site semble donc répondre à des enjeux topographiques et thématiques tout à fait particuliers.

### Des figures cachées ?

Enfin, trois figures présentent une localisation originale. Llonin n°1 est située au ras du sol, derrière un pendant de voûte. Elle ne se voit qu'en s'approchant de la paroi.

Lascaux n°1 et Chauvet n°1 sont en partie masquées par des représentations qui leur sont superposées. Il s'agit d'un grand aurochs dans le premier cas et de ponctuations formant un possible boviné dans le second. A chaque fois, cette situation est d'autant plus paradoxale que le panneau lui-même est visible de loin et, d'une certaine manière, spectaculaire (fig. 88). Dans les deux cas, il s'agit de panneaux situés dans la première salle du réseau, d'envergure majestueuse.

Quatorze représentations sont donc, d'une manière ou d'une autre, "cachées" à la vue : 11 sont difficilement accessibles, une est masquée par la paroi et deux par d'autres figures. Si l'on ajoute les 18 figures de "fond" des grottes, ce sont donc 32 ours (42% du corpus pariétal) qui sont situés hors des voies de pénétration principales des sites ornés. Ils s'opposent aux compositions majeures de ces sites même si il ne faut pas occulter



Figure 86 - Un exemple de figure difficile d'accès : Chauvet n°5 (dessin G. Tosello).

que la majorité du corpus (34 représentations) s'inscrit dans les zones d'entrée ou de cheminements.

Ces localisations intéressantes et le caractère fréquemment isolé ou associé intraspécifiquement des figures d'ours nous permettent de considérer que cet animal a pu acquérir, dans certains sites ornés au moins, peut-être dans certaines cultures, un statut véritablement particulier au sein du bestiaire paléolithique.

### L'ours comme contexte

Avant de conclure il convient d'évoquer quelques cas de relations entre les représentations et les témoins de passages des

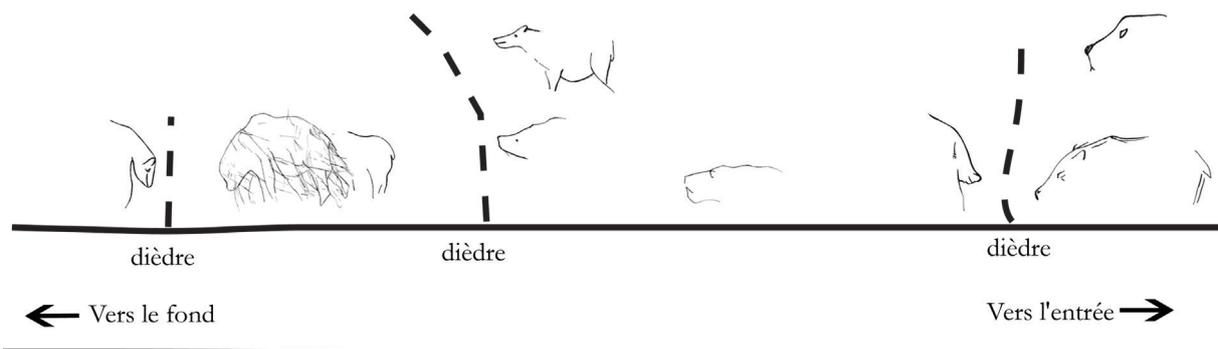


Figure 87 - Localisations des représentations aux Combarelles I.

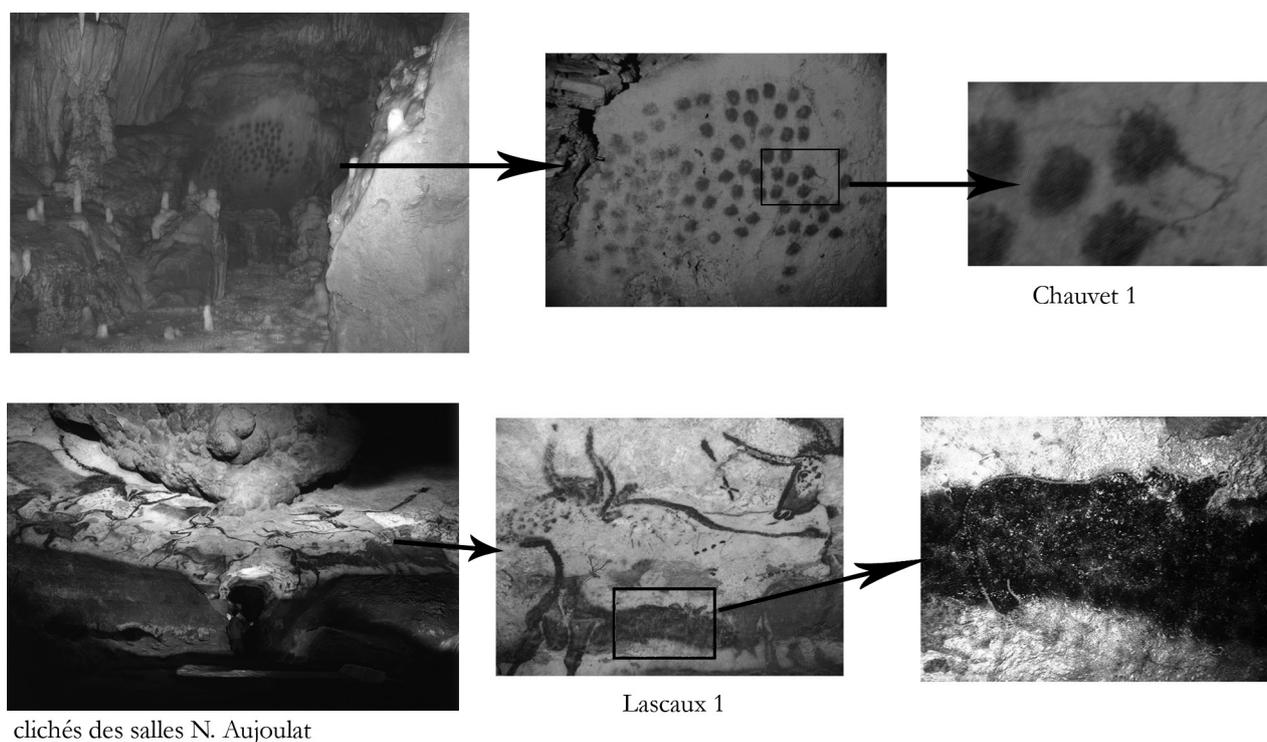


Figure 88 - Le spectaculaire et le caché (clichés N. Aujoulat – MCC).

ours eux-mêmes. Le milieu souterrain est en effet partagé entre les hommes et les ours. Cette caractéristique renforce encore la proximité entre les deux.

Le territoire d'un Ours brun actuel s'étend sur une surface comprise entre 80 km<sup>2</sup> et 250 km<sup>2</sup>. Il est qualifié de "zone d'errance" ou encore zone de "fréquentation saisonnière" (Parde & Camarra 1992). Petit à petit, les hommes ont réduit le territoire des animaux, multipliant les occasions de rencontre et de côtoiement. On connaît d'ailleurs plusieurs exemples de fréquentations des milieux souterrains plus ou moins contemporaines. Les ours bruns, ubiquistes par nature, étaient autrefois plutôt forestiers et vivaient dans les plaines. C'est la déforestation massive des pays européens qui les a poussés à se réfugier dans les montagnes. Si l'ours brun actuel se contente des régions montagneuses, son ancêtre, tout comme l'Ours des cavernes, fréquentait le milieu karstique. Il y passait très vraisemblablement l'hiver.

Le cycle annuel de l'Ours des cavernes est bien connu grâce aux très nombreux squelettes trouvés *in situ*, dans plus de 750 sites

en Europe (Argant & Philippe 2002). Certaines grottes, dites "à ours", présentent des centaines de bauges. Ces "nids d'ours", comme on les appelle parfois, sont creusés par les animaux dans le sol meuble (argileux ou sableux) et semblent avoir été réutilisés au fil des générations. Au même titre que l'Ours brun qui agrémentait parfois sa tanière de mousses et herbes pour la rendre plus confortable, on peut penser que l'Ours des cavernes a utilisé l'argile présente dans la grotte pour tapisser le fond des bauges. Dans le réseau inférieur de l'Aldène (Hérault) on note d'ailleurs d'impressionnantes griffures lacérées des dépôts argileux. Elles pourraient être les stigmates de telles utilisations. Ces traces marquant l'environnement ont pu jouer un rôle dans l'esprit des hommes. Il en va de même des griffures d'ours, c'est-à-dire des traces laissées par les griffades sur la paroi (fig. 89). Dans certains sites, comme à l'Aldène (Hérault) ou à Rouffignac (Dordogne), leur prédominance visuelle dans les galeries entraîne des interrogations. Elles ont forcément été remarquées par les hommes qui ont fréquenté les réseaux souterrains. Elles ont même parfois été intégrées à des graphismes abstraits ou figuratifs (Vialou 1979). Ces exemples sont spectaculaires mais restent peu fréquents.

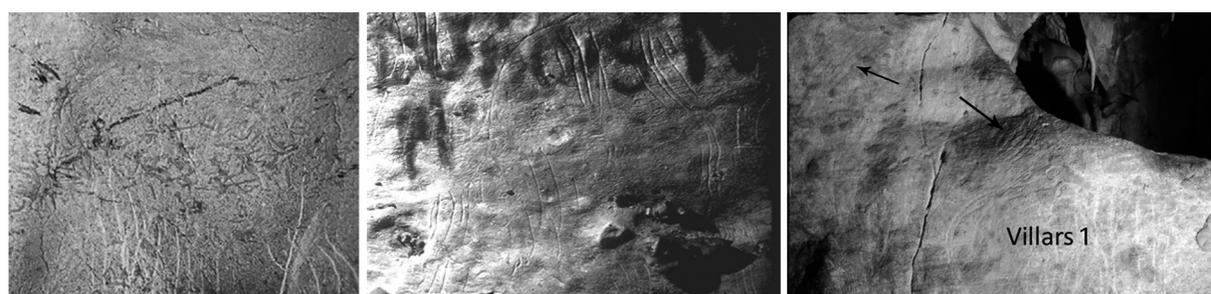


Figure 89 - Exemples de griffures sur parois : Chauvet (cliché N. Aujoulat, MCC), Rouffignac (cliché F. Plassard), Villars (cliché B. et G. Delluc).

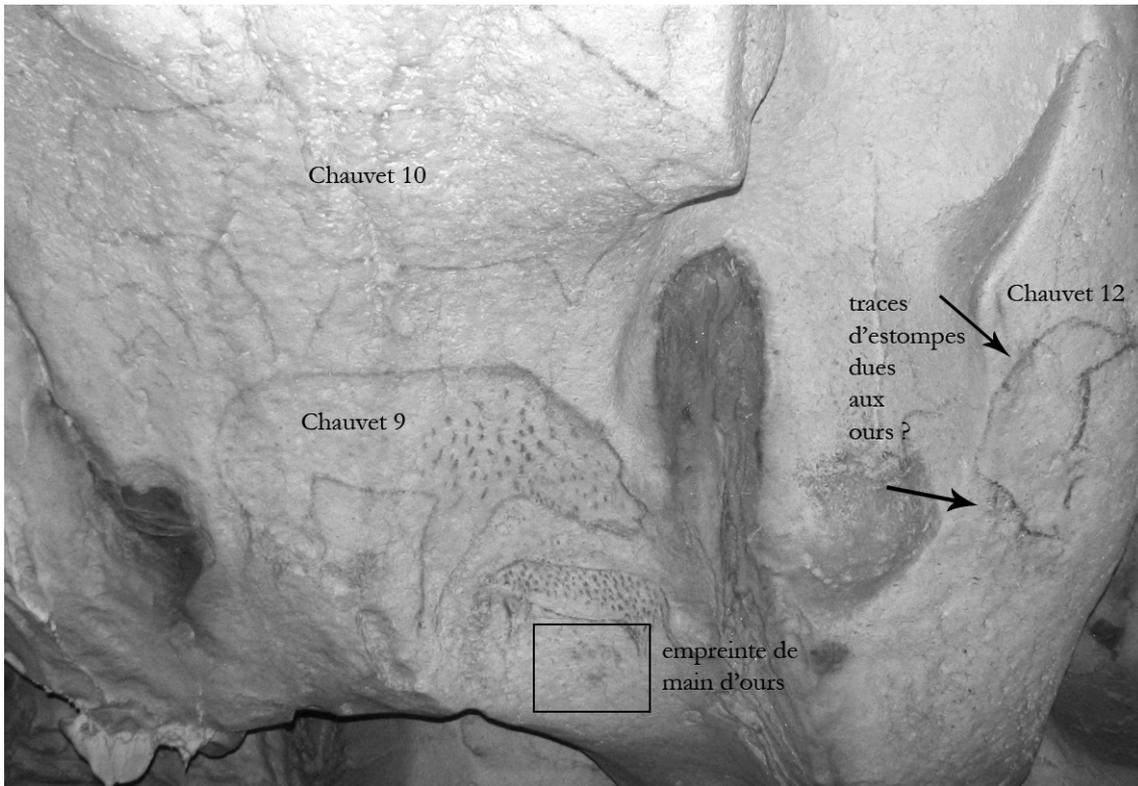


Figure 90 - Le Panneau de la Panthère à Chauvet (cliché N. Aujoulat, MCC).

Même en leur absence, on peut imaginer l'impact de la présence physique de l'animal contemporain des artistes, ou peut-être déjà fossile. A Chauvet, certaines représentations comme l'ours n°15 sont localisées à proximité immédiate de restes osseux d'Ours des cavernes. D'autres panneaux de la grotte montrent des traces de passage de l'animal. Dans le cas de l'empreinte de main d'ours sur le "Panneau de la Panthère" (ours n°9, 10 et 11), on ne peut donner de chronologie relative (fig. 90). Dans d'autres cas, le passage des ours est postérieur à celui des hommes. Il existe par exemple des traces de frottement d'ours sur la figure n°11 ou des griffures barrant les tracés noirs de l'ours n°16 du site (fig. 91). La succession et la contemporanéité des hommes et des ours à Chauvet est un aspect central dans l'étude de leurs interactions. La présence d'un crâne d'ours posé sur un bloc immeuble de la Salle du Crâne ne fait que renforcer les interrogations sur la place mentale (culturelle ?) de l'animal dans le groupe humain qui a fréquenté la cavité. La localisation topographique originale des ours du site, et notamment la série rouge, qui a déjà été évoquée vient à son tour confirmer l'importance de la question.

Plus généralement, la problématique du culte de l'ours au Paléolithique a agité les esprits des préhistoriens depuis les toutes premières études sur cet animal.

Dans de nombreux exemples ethnographiques, l'ours possède une place originale, supérieure aux hommes qui voient en lui un modèle, un "professeur" ou un dieu. Il est régulièrement associé aux cosmogonies des peuples de chasseurs-cueilleurs. Ses surnoms sont souvent des dérivés de l'idée d' "ancêtre" : il est le "grand-père de la montagne" chez les lapons, l' "oncle" en Sibérie (Bieder 2005)... L'ours est le héros du mythe de la "chasse



Figure 91 - Chauvet n°16 (cliché N. Aujoulat, MCC).

céleste". On dit qu'il poursuit chaque nuit, à skis, l'élan (ou le renne) qui a volé la lumière du soleil. La Voie lactée ne serait rien d'autre que la trace de ses skis (Praneuf 1989). A travers cette légende l'ours joue un rôle dans l'alternance du jour et de la nuit qui rythme le quotidien des hommes.

Par ailleurs, les hommes ont attribué le nom d'ours à deux constellations de l'Hémisphère Nord. La petite et la grande ourse ont été surnommées ainsi aussi bien par les Indiens d'Amérique du Nord que par les Grecs de l'Antiquité. Pour ces derniers, ces constellations seraient la nymphe Callisto et son fils Arctos, transformés par Artémis pour leur permettre d'échapper à Zeus et Héra.

Alors, l'ours atteint parfois un véritable statut de divinité. Il est l'un des animaux essentiels aux chamanes sibériens, au même

titre que les oiseaux ou les rennes. La légende du chamane transformé en ours est d'ailleurs fréquente dans les contes. En réalité on connaît peu de costumes ou d'attributs véritablement liés à ces animaux, dans les collections des musées ethnologiques (Chichlo 1981). Son incarnation véritable par les chamanes n'était peut-être donc pas très fréquente. Mais il est dans plusieurs populations le sujet de fêtes rituelles ou religieuses. Chez les Aïnous, l'ourson fait partie du clan et est élevé à proximité des hommes dans une cage. Il est sacrifié lors de grands repas où chaque geste est précis et lié à des chants (Maraini & Delaby 1981) (fig. 92). En Laponie, il est chassé mais le festin qui suit est également organisé autour de plusieurs rites, du dépeçage de la viande à l'enterrement des os (Praneuf 1989).

Ailleurs, il est le professeur ou le guide. Dans les peuples de l'Arctique, Inuits et paléo-inuit des cultures de Dorset et de Thulé, ses techniques de pêche ou de chasse sont imitées. L'homme doit rivaliser d'imagination pour compenser son absence de griffes et de crocs. C'est d'ailleurs ainsi que l'homme inuit aurait inventé le harpon : celui-ci est parfois pourvu d'un crochet en griffe d'ours à son extrémité. La présence symbolique de l'animal y est ainsi affirmée.

De la même manière, c'est en observant comment l'ours blanc se sert de la glace pour former la barrière protectrice de sa tanière que les hommes auraient conçu les igloos. Dans *le Livre de la Jungle* de R. Kipling (1894), Baloo (un ours lippu) est le mentor du jeune Mowgli.

Sa supériorité naturelle, qui défie les hommes, se retrouve aussi dans certaines croyances médicinales. Au Moyen-âge, toucher un ours guérit de tous les maux. Actuellement en Chine ce sont les ours noirs qui sont élevés pour leur bile, utilisée dans la composition de remèdes traditionnels. Dans le monde occidental, l'image de l'ours est aussi utilisée comme modèle à suivre pour certains défenseurs de la biodiversité. C'est d'ailleurs un panda, espèce ursine particulièrement menacée, qui est le symbole du WWF, le Fond Mondial pour la Faune sauvage.

Il est difficile d'imaginer l'impact des Ours bruns et Ours des cavernes sur les populations paléolithiques. Mais ils ont sans doute été, comme pour les cultures de chasseurs-cueilleurs subactuelles, ces "héros culturels" que présente V. Randa (1981).

Concernant les ours bruns, le site archéologique du Regourdou (Dordogne) a parfois été considéré comme un exemple d'une relation privilégiée. Cette petite grotte a été fouillée dans les années 1960 par B. Vandermeersch. La couche IV associe une probable sépulture d'homme de Neandertal et des ossements d'ours, en l'occurrence deux tibias placés dans le prolongement



Figure 92 - André Leroi-Gourhan devant la palissade sacrée des Aïnous (cliché Arlette Leroi-Gourhan, avec accord de Mmes Leroi-Gourhan et Solarck).

des jambes repliées de l'homme. E. Bonifay indique à propos de l'ensemble qu'il a une "origine intentionnelle indubitable [mais que] rien n'indique que l'ours ait été ici l'objet d'un "culte" particulier" (Bonifay 2002:250). De nouvelles découvertes viendront dans le futur apporter des pistes de réflexion. A Cussac (Dordogne), des bauges d'ours semblent avoir été préférentiellement utilisées au Gravettien comme des lieux de dépôts funéraires.

Aujourd'hui, aucun élément archéologique strict ne permet d'attester l'existence d'un culte ou d'un statut que l'on pourrait qualifier de "symbolique" pour l'ours. Toutefois, la place dévolue à l'animal dans l'organisation topographique de certains sites ornés laisse à croire que sa représentation obéissait dans certains cas à des règles spécifiques, différentes de celles prévalant pour d'autres espèces du bestiaire.